

## Le roman de Tristan et la Bretagne armoricaine

«A Carhaix, Tristan languit. Il convoite la venue d'Iseut... Chaque jour, il envoyait au rivage guetter si la nef revenait, et la couleur de sa voile... Bientôt, il se fit porter sur la falaise de Penmarc'h et, si longtemps que le soleil se tenait à l'horizon, il regardait au loin la mer» (1).

Alors que la majeure partie du roman de Tristan a pour cadre les Iles Britanniques (Cornouaille, Irlande), c'est en Bretagne armoricaine que se situe l'épilogue, la mort des amants. Pour être juste, il y a quelques autres épisodes se déroulant de ce côté-ci de la Manche. Mais pour tous les auteurs, la localisation précise des événements dans l'espace est loin d'être évidente, bien que certains poètes ponctuent parfois leurs vers de toponymes. Il n'en est pas de même pour la Cornouaille où J. Loth d'abord, O. J. Padel (Un. d'Exeter) il y a peu, ont pu donner l'emplacement quasi certain de la plupart des épisodes du roman (2).

---

(1) «Le roman de Tristan et Yseut» renouvelé par Joseph Bédier, éd. Piazza, 1946; éd. 1965, p. 214-215. Les originaux du Roman de Tristan qui nous ont été conservés sont, rappelons-le, incomplets. Les deux poèmes les plus anciens, ceux de La Chèvre et de Chrétien de Troyes, sont complètement perdus. Thomas se serait inspiré de ce dernier, vers 1170 (ou 1185 selon certains), avant d'être remanié par Gottfried de Strabourg (début XIII<sup>e</sup> siècle). De même, la version d'Eilhart d'Oberg (XIII<sup>e</sup> siècle) est issue de Béroül (1165-1170).

Pour une étude comparée et une tentative de filiation entre les auteurs voir notamment J. Bédier, «Le roman de Tristan par Thomas, poème du XII<sup>e</sup> siècle» (Paris, 1902-1905), 2 vol. Parmi les reconstitutions modernes établies à l'aide des fragments des poèmes subsistants, on peut citer, outre celle de J. Bédier, la version d'André Mary (éd. 1941) qui fait une large part à Thomas, et celle de René Louis (éd. 1972) inspirée de Béroül. Pour une synthèse rapide du roman et de ses origines, voir l'article de Y. Jardin, «Tristan et Yseult, légende celtique, reflet de l'histoire des pays celtiques», dans Skol Vreizh, n° 59-60, nov. 1978-mars 1979, p. 20-28.

(2) J. Loth, «Le Cornwall et le roman de Tristan», Rev. celt., t. 33 (1912), p. 258-310 et 414-416; O. J. Padel, «The Cornish background of the Tristan stories» Cambridge medieval celtic studies, 1, été 1981, p. 53-81; «Béroül's geography and patronage», Reading medieval studies, 9, 1983, p. 84-94.

Si certaines localisations effectuées par Loth sont un peu hasardeuses, voire franchement erronées (Blanchelande, Costentin, la Parmenie), il ne se trompe guère pour situer Lancien, la résidence du roi Marc (Lantyan), l'église Saint-Samson (près Fowey), le saut de la chapelle (à Chapel Point en Gorrán), la forêt de Morrois (manor of Moresk près Truro), le Mont (Mount Saint-Michael), Dinas (Castle of Dinas). O. J. Padel confirme la démonstration sur plusieurs points et élargit les facteurs de comparaison entre lieux et personnages du roman et le Cornwall. L'origine cornouaillaise du roman était déjà bien assurée quand A. Jeanroy écrivait en 1921 : « L'action voyage de la Cornouaille en Irlande et en Armorique, et c'est à la Cornouaille que se réfèrent les indications topographiques les plus exactes et les plus nombreuses. On ne se trompera donc guère en admettant qu'il (l'auteur) vivait dans le sud-ouest de l'Angleterre vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ou quelque peu auparavant » (3).

L'histoire, dont le fonds serait apparu entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, aurait transité par le pays de Galles avant d'atteindre le continent sans doute par la Bretagne armoricaine. Peut-on penser qu'à ce moment, elle s'enrichit de certains épisodes inexistantes jusqu'alors ? Deux éléments le laissent supposer : d'abord, la Bretagne n'apparaît que dans le dernier quart de l'œuvre (supposée originelle d'après les restitutions). Ensuite, la légende celtique sur laquelle se greffe le poème méconnaît les deux Iseuts, et se termine quasiment toujours par la fuite et l'exil des amants, ou la mort de l'un d'eux seulement (4).

J. Loth allait jusqu'à supposer une double origine au roman : « C'est à mon avis, de la juxtaposition en Cornwall des deux légendes, cornique et armoricaine, et d'un compromis entre les deux, que vient la création des deux Iseut. Il est remarquable que la géographie de l'Armorique, quand elle devient la scène du roman, y est des plus vague. On y sent que ce sont des souvenirs déjà confus » (5). Si cette dernière impression est parfaitement justifiée, le flou dans lequel évoluent les personnages de ce côté-ci de la Manche peut avoir une autre origine ; outre le fait que l'on a affaire à des textes littéraires, dans lesquels l'élément historique, qui n'est pas la préoccupation première des auteurs, est toujours difficile à cerner. Il convient d'abord, dans la mesure du possible, de définir la géographie armoricaine du roman à partir des événements qui s'y déroulent.

(3) Alfred Jeanroy, « La littérature de langue française des origines à Ronsard », dans *Histoire de la nation française*, t. XII (Paris 1921), p. 288-292.

(4) Skol Vreizh, op. cit. et bibliographie y citée.

(5) J. Loth, op. cit.





## La géographie armoricaine de Tristan d'après les textes

### «*Iseut aux blanches mains*»

Tristan ayant quitté la Cornouaille arrive en «petite Bretagne» dont le «vieux duc» (Thomas; le roman en prose le nomme Hoël, qui devient Havelin pour Eilhart, Jovelin pour Gottfried et Florentin dans *Sir Tristrem*) est assiégé dans son château de Carahès (Eilhart et Bérout; Thomas ne donne pas de nom au château, appelé dans le roman en prose Habugue, puis Karahès ou Karchès) par ses voisins révoltés sous la conduite du comte de Nantes (Riol de Nantes pour Eilhart, Agripes ou Urvoy de Nantes pour le roman en prose). Tristan reçoit le commandement des troupes bretonnes qu'il mène à la victoire. Il se lie d'amitié avec le fils du duc, Kaherdin (ou Caerdin) et épouse sa sœur, Yseut aux blanches mains.

Tous les auteurs ou commentateurs s'accordent pour situer Carahès à Carhaix, dans le Finistère, d'autant plus que Bérout fait jurer ainsi le roi Marc: «Par Saint Tresmor de Caharès, ge vous ferai un gen parti» (6). Mais fait-il référence à la capitale du duc Hoël, puisque c'est le seul passage où il donne ce nom? On peut supposer que Trémeur était honoré particulièrement à Carhaix dès cette époque; pourtant, le prieuré Saint-Nicolas, fondé en 1108, ne devint collégiale Saint-Trémeur qu'en 1371, soit deux siècles après la version de Bérout et cent ans après le manuscrit 2171. D'autre part, l'église de Plouguer et la chapelle du château de Carhaix étaient dédiées à Saint-Pierre (7).

En fait, saint Trémeur ne nous est connu que par la translation de ses reliques à Orléans en 930 et l'inventaire de Saint-Magloire de Paris au XII<sup>e</sup> siècle. Sa légende aurait été fabriquée de toutes pièces par Vitalis, abbé de Rhuys, en 1045 (8). Bérout aura donc eu connaissance de la vie de Saint-Gildas, dans laquelle on voit le saint servir de caution au bourreau de Trémeur, Conomor, «chef vers 550-560 d'un royaume double, les Domnonées insulaire et continentale». De son vrai nom «Marcus quonomorius», on peut retrouver curieusement en lui le roi Marc du roman de Tristan (9).

(6) éd. par Muret, (Paris 1922), v. 3080; ms. 2171 du fonds français de la Bibliothèque nationale, 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup>.

(7) J.-F. Caraës, «Les origines féodales de la ville de Carhaix, topographie de la cité médiévale», dans *Bull. Soc. Arch. Fin.*, t. CXIII, 1984, p. 117-136.

(8) R. Largillière, «La topographie du culte de Saint-Gildas», dans *Mém. Soc. hist. arch. Bret.*, t. V-1<sup>e</sup> partie, 1924, p. 3 et sq; Dom Lobineau, «Les vies des Saints de Bretagne», (Rennes 1725), p. 78.

(9) L. Fleuriot, «Les origines de la Bretagne» (Paris 1980) p. 188-189 et p. 276. O.J. Padel, «The Cornish background...» op. cit. p. 77-79.

Pourquoi Carhaix aurait-elle été la capitale de la Bretagne, résidence du duc Hoël? Capitale du Poher, elle n'entra définitivement dans le domaine ducal qu'en 1206, et jusqu'à cette date, elle eut des seigneurs particuliers, les vicomtes de Poher. Il faudrait sans doute remonter plus loin dans le temps pour retrouver quelque importance à Carhaix, à l'époque où, de la maison de Poher, sortit Alain Barbe-Torte et ses successeurs. Fils du comte Mathuedoi, il se réfugie avec son père vers 930 à la cour d'Aethelstan, roi d'Angleterre et son parrain de surcroît. En 936, Alain réussit à reconquérir la Bretagne occupée par les Normands et est reconnu duc par les Bretons. Mais c'est cependant à Nantes qu'il fixe sa résidence, et Carhaix ne peut être considérée comme ville avant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (10). Il est d'ailleurs significatif que Thomas ne donne pas le nom du château d'Hoël. Les autres poètes, notamment Eilhart et l'auteur du roman en prose, en font plusieurs mentions, allant même jusqu'à placer Carahès au bord de la mer. Dans ce cas, ce toponyme peut aussi bien désigner n'importe lequel des vingt lieux de Bretagne ainsi nommés, pourvu qu'il soit attesté dès 1190-1200.

### *La rébellion du comte de Nantes*

Certains auteurs font de cet événement un épisode distinct du précédent, dans lequel ce sont alors les Angevins qui guerroient contre Hoël. Tristan s'empare de la ville de Nantes qui fait partie du duché d'Hoël, mais une tour, qui s'élève hors de l'enceinte, résiste encore; elle est défendue par «Gorvel au court menton». Tristan s'en rend finalement maître et le comte rebelle est emprisonné à Carahès. La description des fortifications de Nantes, bien que sommaire, fait tout de suite penser au château de la Tour Neuve, qui précéda l'actuel château des Ducs de Bretagne. Les

(10) J.-F. Caraës, op. cit., p. 125. En ce qui concerne l'acte daté de 1084 cité au cartulaire de Quimperlé, et qui s'appliquerait à la «ville» de Carhaix, D. Placide Leduc (op. cit., p. 598-599) donne en annexe le texte de la confirmation de la donation par le duc Conan III en 1146; on y relève notamment «villam sancti kigavi juxta Kerhaes». Ce document qu'il donne comme une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle est en fait de la fin du XV<sup>e</sup> et on y lit: «villa(m) sancti ki(g) avi juxta carahes» (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 79 f<sup>o</sup> 5v<sup>o</sup>). Les copies des confirmations postérieures donnent pour 1206 (f<sup>o</sup> 7 v<sup>o</sup>) «que est juxta Karahes», pour 1162 (f<sup>o</sup> 12 v<sup>o</sup>) «K/ahes» ainsi que pour 1184 (f<sup>o</sup> 14 r<sup>o</sup>). Erreur de transcription ici, qui peut laisser supposer une interprétation dans le cartulaire lui-même, dont le manuscrit ne date que des 27 premières années du XII<sup>e</sup>. Plus qu'un cartulaire proprement dit, c'est plutôt une série de notices que rédigea le moine Gurheden; il faudrait voir dans la graphie «Caer-ahes» une tentative de restitution d'une forme soit disant originelle (voir infra) (Léon Maître et Paul de Berthou, «Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé» 2<sup>e</sup> éd., Rennes-Paris 1902, f. I et II).

Sur le rapprochement de ce lieu avec Caraësis, précisons que le manoir de Saint-Quigean qui l'avoisine à quelques centaines de mètres au nord, est accompagné d'un village nommé «la chapelle». Quant au moulin de K/haezic, il était situé dans le bois de «K/squinet» (kerscubit) en Querrien, paroisse très largement placée sous la mouvance de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

bâtiments étaient situés à l'extérieur de l'enceinte, dans une zone marécageuse, mais un donjon cylindrique, dernier réduit de la forteresse, s'élevait de l'autre côté de la muraille. Le château avait été commencé vers 1205 par Guy de Thouars, continué par Pierre Mauclerc puis Jean I<sup>er</sup> Le Roux, et fut renforcé au XIV<sup>e</sup> siècle par trois tours polygonales réunies par des courtines (11).

Pour s'inspirer de ce château, l'auteur aurait dû écrire cinquante ans plus tard qu'il ne le fit, et venir sur place. La comparaison n'en est pas moins troublante, surtout quand on sait que Thomas place le lieu de naissance de Tristan à Canoël, que Bédier rapprochait de la « villa Canuel » du cartulaire de Redon, sise en Guérande (Kanoël) (12). Ne dit-on point d'ailleurs que Chrétien de Troyes, auteur d'un Tristan malheureusement perdu, eut contact avec la « matière de Bretagne » lors d'un séjour à Nantes en 1158. Le pays nantais ne serait donc pas étranger aux auteurs primitifs du roman de Tristan.

### « L'eau hardie »

C'est au cours de cet épisode que Tristan avoue à son beau-frère Kaherdin la non consommation de son mariage avec Yseut aux blanches mains. Les auteurs n'y font mention que d'une promenade ou d'un pèlerinage; seule la reconstitution de R. Louis, qui semble inspirée d'Eilhart, précise qu'il s'agit de celui des Sept Saints. Ce détail laisserait entendre que l'auteur aurait connu le Trégor occidental. En effet, le fameux « Tro Breiz », pèlerinage circulaire sur les tombeaux des sept saints évêques fondateurs de la Bretagne, est attesté dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et connu une notable augmentation de ses pèlerins après 1199 (13). Les Sept Saints sont honorés ensemble à Plestin-les-Grèves (croix des sept chemins), à Bulat (fontaine à sept niches), à quatre kilomètres au nord du Vieux Marché où une chapelle a été édifiée en 1708 sur un dolmen formant crypte (14). A défaut de faire le tour de la péninsule, Tristan ne se rendit-il pas simplement près du Vieux Marché, à la chapelle des Sept Saints?

### La visite du page

Si la « salle aux images » ne donne aucune indication précise, il n'en est pas de même de l'épisode dans lequel un page, envoyé par Yseut la blonde,

(11) J. Stany Gauthier, « Les enceintes primitives du château des Ducs de Bretagne », dans Bull. Soc. Arch. L.-A., 1954, p. 112. On trouve un exemple tardif de donjon situé hors de l'enceinte principale dans le château de Tonquédec (Côtes-du-Nord).

(12) J. Bédier, op. cit., t. II, p. 122 et sq.

(13) F. Le Roy, « Tro Breiz », Paris 1950, p. 15-16.

(14) G. Le Scouëzec, « Guide de la Bretagne mystérieuse », Paris 1966.

rend visite à Tristan (Eilhart d'Oberg). A son retour, le page achète des vêtements au marché de « Sancte Mychele Alagrevie ». Il s'agit évidemment de Saint-Michel-en-Grève, sur la côte nord de la Bretagne, d'où il repart en Cornouaille. Mais, pour que sa mission reste secrète, il déclare à la cour du roi Marc qu'il a fait cette acquisition au marché de Saint-Michel, c'est-à-dire « Mount Saint-Michael ». Le lieu est connu pour ses marchés : le bourg le plus proche s'appelle d'ailleurs Marazion (Marghas Vyghan), ce qui signifie « petit marché », et peut être identifié à Marketjew (Marghas de Yow), « marché du jeudi » (15).

Près de Saint-Michel-en-Grève, on trouve également le Vieux Marché dont la ville fut fondée au XII<sup>e</sup> siècle sur la route de Carhaix à Lannion. Le château aurait été construit vers 1137 par Pierre de Kergorlay, époux de Marguerite de Penthièvre (16). Et c'est au nord de cette place marchande que s'élève la chapelle des Sept Saints mentionnée ci-dessus. Eilhart d'Oberg semble donc bien situer le pays d'Iseut aux blanches mains dans cette région du Trégor; dans ce cas, et plutôt que la « ville » de Carhaix, le « Karahès » de « Havelin » ne serait autre que Cos Caraës, village situé en Bulat-Pestivien, mais seigneurie citée en 1536, possédée par Jehan du Vieux-Chastel (17). Celui-ci était issu de la maison de Rostrenen, puinée des comtes de Poher, dont l'ancêtre Rivallon fut sénéchal de Bretagne en 1088.

Dans la même commune, se trouve le village de Kermarc'h, auprès duquel on a retrouvé au XIX<sup>e</sup> siècle un « cromlec'h composé de pierres énormes reliées par une clôture ou talus de terre; il est de forme circulaire et a huit mètres de diamètre; son entrée est marquée par deux pierres longues ou menhirs » (17 bis). L'existence des talus semble indiquer que le monument mégalithique fut réutilisé postérieurement dans un but militaire. On a signalé également un tumulus recouvrant un dolmen à Coscaraës, tous deux détruits en 1856. Ce gros village, ordonné autour d'une

(15) O. Padel, op. cit., p. 69-70; Julyan Holmes, « 1000 cornish place-names explained », Redruth sd, p. 30.

(16) M. Duval, « Foires et marchés en Bretagne à travers les siècles », Elven 1982; Jean V relança l'activité du Vieux Marché en créant trois foires supplémentaires à Plouaret en 1433.

(17) A.D.L.-A. B. 12874; Cette famille du Vieux-Chastel, sgr. dudit lieu et de Trebrivan, se fonda peu après au XVI<sup>e</sup> siècle dans celle de Botigneau.

La première mention de Cos Caraës est du 5 avril 1443: acte extrait des plaid de Penhoat en « Guitaulé » qui cite « hve du Cozk/aez sgent » A.D.L.-A., 1 J non classé, entrée n° 2232. Ce serait le même que Hervé de Coskaret, cité en 1420 dans le montre de l'amiral Jehan de Penhoët (Dom Morice, « Preuves... », t. II, col. 1013); Penhoët possédait aussi la seigneurie de Coatgoureden en Pestivien.

(17 bis) A. L. Harmois, « Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord », dans Bull.Soc.Em.CdN, t. XLVIII, 1910, p. 129.

cour centrale, constituait au XVI<sup>e</sup> siècle un fief noble enclavé dans le territoire de la seigneurie de Botdiliau et Tronjoly, possédée alors par Isabeau de Botdiliau.

Plus au sud, s'élevait le château de Pestivien, siège de la baronnie du même nom, détruit en 1364 par Du Guesclin.<sup>18</sup> Il appartenait alors à Tristan de Pestivien qui combattit au «chêne de Mi-voie» aux côtés de Beaumanoir. «Le château de Pestivien était situé au milieu d'un étang vaste et profond, et l'on n'y abordait que par une langue de terre... Il était en outre environné de hautes murailles et d'un fossé à fond de cuve qui régnait tout alentour au-dedans des murailles» (18). Du château, démantelé à cette époque, il ne reste guère que la motte auprès du lieu-dit «le château». Peut-on également rapprocher Pestivien du château de Bédalis, château fort isolé au milieu des bois et entouré d'eau de toutes parts, où Tristan recevra dans une expédition galante l'ultime blessure?

### *La mort des amants*

Blessé à mort, Tristan est emporté au château d'Hoël. Inutile de compter sur Thomas pour nous préciser duquel il s'agit; tout au plus sait-on que Tristan envoie guetter sur la rive de la mer le retour d'Iseut la blonde. Eilhart, qui omet ce détail, indique cependant qu'il git à Carhaix; le roman en prose, version la plus précise au point de vue géographique, est le seul qui mentionne le poste d'observation duquel on guette la couleur de la voile: «Tous les jours puis le matin jusques au soir estoit Tristan sur le port de Penmarc pour regarder les nefz qui aloient et venoient...» Mourant, il envoie plus tard Gene, sa filleule: «Vous yres chascun matin sur le port de Penmarc, et y serès du matin jusques au soir...» (19)

Il y a là une impossibilité géographique: on ne peut se rendre quotidiennement de Carhaix à Penmarc'h en Cornouailles, ce qui exclut ce port. De même, la ville de Carhaix ne peut être prise en considération, car elle devrait se trouver à quelques kilomètres seulement du littoral. Si l'on recherche une exactitude topographique, on a donc affaire à deux autres endroits. Notons d'ailleurs qu'il n'existe aucune tradition relative à Tristan tant à Carhaix qu'à Penmarc'h. L'île Tristan elle-même, en Douarnenez, ne doit son nom qu'à une déformation du nom de Saint-Tutuarn, dont le prieuré n'est cité pour la première fois qu'en 1118. Il faut attendre 1368 pour que l'on trouve «Insula Tristani» (20). Quant aux

(18) Guyard de Berville, «Histoire de Bertrand Du Guesclin», sl 1889, p. 61.

(19) J. Bédier, «Le Tristan de Thomas...», op. cit., t. II.

(20) Bourde de La Rogerie, «Le prieuré de Saint-Tutuarn ou de l'île Tristan» dans Bull. Soc. Arch. Fin., t. XXXII, 1905, p. 78, 148, 206, ici p. 88 et note 4.

oreilles de cheval du roi Marc, version occidentale de celles du roi Midas, Luzel en retrouva deux versions à Lostmarc'h en Crozon et à Prat an Rous en Quimper, et Sébillot une troisième à Portsall en Ploudalmézeau (21).

On a voulu placer ces lieux sur la côte nord de la Bretagne, entre Kersaint et Roscoff (22). On a dit que Penmarc'h, château sis en Saint-Frégant, était trop éloigné de la mer; mais c'est à Portsall qu'une des légendes de Marc aux oreilles de cheval a été retrouvée, et qu'il existe une roche, à l'entrée du port, nommée Corn Carhai. Au sud de ce hâvre très fréquenté au Moyen Age, l'une des escales obligées pour les bateaux reliant les côtes atlantiques aux ports de l'Angleterre et de Hollande, se dressent les ruines du château de Trémazan, berceau de la célèbre famille du Chastel, et dont le donjon est le seul spécimen du XII<sup>e</sup> siècle subsistant en Bretagne; Trémazan dont le nom primitif fut sans doute et tout simplement le «Chastel». Thomas n'emploie pas d'autre qualificatif pour désigner la résidence du duc Hoël.

## Le roman de Tristan, dans quelle Bretagne?

### *Le contexte historique*

Ainsi, de parfaitement floue dans les textes les plus anciens (Béroul, Thomas), la géographie armoricaine de Tristan se précise-t-elle au cours des remaniements postérieurs. Eilhart d'Oberg, qui dérive de la même source que Béroul mais le suit de quelques décennies, semble situer ses épisodes dans le Trégor occidental, tandis que le roman en prose, encore plus récent mais s'inspirant de l'une des sources primitives, placerait la mort des amants en Léon.

Béroul, qui connaît bien la Cornouaille anglaise — on a dit qu'il écrivait dans l'entourage de la maison de Cardinan — (23), Thomas qui, «de tous les auteurs connus qui ont écrit sur Tristan, a la géographie la plus claire et la plus précise» (24), écrivirent dans l'orbite de la cour des Plantagenêts, en Normandie ou en Angleterre même. Les épisodes armo-

(21) J. Loth, *op. cit.*, t. II.

(22) F. Cornou, «Histoire et géographie du Finistère», Quimper 1924, cit. par Mary, *op. cit.*, p. 299. Il existe 4 «Penmarc'h» en Finistère, 24 «Kermarc» ou «Kermarc'h» en Finistère et Côtes-du-Nord (Nomenclature de l'INSEE).

(23) O. Padel, «Béroul's...», *op. cit.*

(24) A. Bossert, «Tristan et Yseult, poème de Gotfrit de Strasbourg comparé à d'autres poèmes sur le même sujet», Paris 1865, p. 168.



ricains furent alors imaginés, replaçant la Bretagne dans le monde celtique «découvert» par les Normands en 1066, et qui se reformait ainsi au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. De 1156 à 1206, la Bretagne est contrôlée et gouvernée par les Plantagenêts, l'influence artistique de la cour d'Aquitaine s'y fait largement sentir. Faire entrer ce duché dans le roman de Tristan correspond à réunir dans la littérature les deux rives de la Manche, comme elles le seront sur le plan politique (25).

La domination «anglaise» est pour la Bretagne une période singulièrement troublée, succédant à plusieurs décennies d'instabilité du pouvoir ducal. La révolte des voisins du duc Hoël n'est que la traduction d'événements contemporains des auteurs du roman, la succession de Conan III mort en 1148, ou bien plutôt celle des troubles qui jalonnèrent le règne d'Hoël, fils d'Alain Caignart de Cornouailles, duc de 1066 à 1084. Avec Eilhart d'Oberg et le roman français en prose, la Bretagne armoricaine entre plus concrètement dans le roman, sans cependant qu'il y ait unanimité des auteurs sur les noms de personnes et de lieux.

### *L'originalité de Gottfried de Strasbourg*

La version la plus originale est celle de Gottfried de Strasbourg, écrite au début du XIII<sup>e</sup> siècle dans la lignée de Thomas. Selon cet auteur, Tristan s'exile et va «chez le duc d'Arundel, région située au bord de la mer entre la Bretagne et l'Angleterre, et dont la ville principale est Karke» (26). «En donnant cette ville pour patrie à la seconde Iseut, Gottfried s'éloigne de toutes les versions connues du Tristan, et nous croyons qu'il s'éloigne de son modèle» (27). En effet, «peu nous importe ici de quelle source et de quelle fantaisie ils peuvent procéder... si ces noms avaient appartenu à l'original, il serait extraordinaire que Thomas, malgré les fréquentes occasions qu'il aurait eu de les mentionner par la suite, s'en fut abstenu avec obstination» (28). Gottfried suit donc une version particulière en faisant de Jovelin un duc d'Arundel; pourtant, il «affecte une certaine exactitude dans les notions géographiques et historiques» (29). J. Bédier pensait qu'il

(25) B.-A. Pocquet du Haut-Jussé, «Les Plantagenêts et la Bretagne», dans *Ann. Bret.*, t. LIII, année 1946, p. 1-27; John Le Patourel, «Henri II Plantagenêt et la Bretagne», dans *Mém.Soc.Hist.Arch.Bret.*, t. LVIII, 1981, p. 99-116. Dans sa préface aux *Romans de la Table ronde de Chrétien de Troyes* (Paris 1977), J.-P. Foucher dit que le poète champenois vint à Nantes en 1158 à l'occasion du couronnement de Geoffroy, frère d'Henri II. C'est plutôt à ses funérailles qu'il assista, puisque Geoffroy fut comte de Nantes de 1156 à sa mort, en 1158.

(26) J. Bédier, «Le roman de Tristan...» op. cit., t. II.

(27) A. Bossert, op. cit., p. 167.

(28) J. Bédier, op. cit., t. II.

(29) A. Bossert, op. cit., p. 165.

avait utilisé quelques détails de la version d'Eilhart; mais ce dernier est quasiment le plus clair des auteurs sur la Bretagne armoricaine. Il faut donc que Gottfried ait eu une troisième source, où les épisodes armoricains se situent ailleurs, ou du moins sont inspirés par d'autres lieux.

Arundel, et la chose a déjà été dite, se situe dans le comté de Sussex en Angleterre. Son château fut construit vers 1100 par Alan Fitzalan, seigneur d'Oswestry, mort en 1114; en 1141, le comté d'Arundel fut constitué par le roi Étienne au profit de Guillaume d'Aubigny, qui avait épousé la reine Alix veuve d'Henri I<sup>er</sup>. Il fut à nouveau possédé, du début XIII<sup>e</sup> siècle à 1579, par la famille Fitzalan, et après celle-ci par les Howard, ducs de Norfolk (30).

Quant à Karke, ce devrait être alors Caerhays, manoir situé sur la côte sud de la Cornouaille, et cité régulièrement depuis 1896 dans tous les travaux ayant trait à l'étymologie du nom de Carhaix. Gottfried aurait donc utilisé une version intégralement cornouaillaise du Tristan, en méconnaissant ou en transposant les lieux, ce qui lui pose quelques problèmes quand il fait du comte de Nantes un voisin de Jovelin. Pour éviter toute contradiction, et dans son désir de tout préciser, il donne ces domaines au père d'Iseut aux blanches mains, la Bretagne étant déjà le fief du duc Morgain.

Placer Carahès en Cornouaille paraît quelque peu hasardeux. C'est pourtant le seul lieu des deux Bretagnes, mis à part l'îlot de Corn Carhai, qui se trouve au bord de la mer, au fond d'une baie encadrée à l'est par la Dodman Point (anciennement Deadman Point, la pointe de l'homme mort), et à l'ouest par Nare Point (anciennement Pennare Point, ou Penhars Point). Une éventuelle version cornouaillaise aurait pu également inspirer le roman en prose dans lequel Carahès est un port, et qui est le seul à citer «Penmarc», éventuelle déformation de Pennare par attraction du nom du roi Marc (31).

### *Le manoir de Caerhays en Cornouaille*

Lieu réputé antérieur aux invasions saxonnes, Caerhays n'est pas cité dans le Domesday Book en 1086; il faisait alors partie du manoir de

(30) Les Fitzalan, originaires de Dol, avaient été dotés par Guillaume le Conquérant pour avoir participé à l'expédition de 1066. J. Boussard, «Le gouvernement d'Henri II Plantagenêt», Paris 1956, p. 58-59 et n. 6. — Généalogie des Fitzalan par Moréri, rapportée dans La Chesnaye-Desbois, «Dictionnaire de la noblesse», Paris 1766, t. 8, col. 62-66. — Michael Jones, «Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre après la conquête normande», dans *Mém.Soc.hist.arch.Bret.*, t. LVIII, 1981, p. 73-97.

(31) L'opinion d'O. Padel est différente, la forme primitive Penhars que l'on rencontre dans les archives les plus anciennes ne pouvant être vraisemblablement confondue avec Penmarc. Il existe d'ailleurs un Penmark en Cornouaille, en Wendon.

Branel auquel était due à ce titre une rente de deux shillings (32). La chapelle Saint-Michael n'était qu'une trêve de Saint-Stephen of Branel; Davies Gilbert (33) signale en outre que la paroisse se nommait «Caricrougi» en 1087 et se trouvait dans l'«hundred» (pagus) de Powder. La première mention que l'on ait de Caerhays ne date que de 1242, année de la mort de son plus ancien seigneur connu, John Fitz Ralph. Ce personnage, que l'on identifie avec un certain John of London, marchand fondateur des Cordeliers de Bodmin, présida également à la fondation de la léproserie de Saint-Lawrence. Plus tard, en 1259 et 1286, on rencontre son fils Ranulf Fitz John, dont le surnom «de Albo Monasterio» l'assimile au seigneur de Week-Saint-Mary, Stratton et des Iles Scilly. A sa mort, vers 1286-1287, il laisse trois filles: l'aînée est mariée à Roger de Inkepenne, intendant de Cornouaille, seigneur de Halton; la seconde a épousé Olivier Arundel, seigneur de Trevarren et Treloy (34); la dernière est l'épouse de John de Kellerion.

Le domaine fut partagé de manière égale entre les trois filles; mais par suite de l'abandon des parts des deux plus jeunes, il revint entièrement à Inkepenne en 1289, lequel le céda au comte de Cornouaille comme gage des arrérages de ses comptes d'intendance. En 1301, son neveu Ralph Arundel intenta une action en justice pour récupérer les biens dont il avait été dépossédé, et obtint gain de cause. C'est sa petite-fille, Joan qui, en épousant Richard Trevanion, seigneur de Landewedneck, fit passer en 1390 le domaine de Caerhays dans le patrimoine de cette famille, dont la branche aînée s'éteignit en 1767 (35).

(32) Ch. Henderson, «Essays in cornish history», Oxford 1935.

(33) Davies Gilbert, «The parochial history of Cornwall», 1838, 4 vol., t. III, p. 19 Caer-Crowjy, château — maison à couverture végétale (cottage). Sur l'équivalence Caer-Cary, voir O.J. Padel, «Cornish Place-Name elements» Nottingham, 1985, p. 50-54. Quant à l'«hundred», il s'agit de l'ancienne «centaine» anglo-saxonne, unité administrative conservée après la conquête par les Normands, et que A. Chedeville rapproche des «pagi» bretons (A. Chedeville et H. Guillotel, «La Bretagne des Saints et des Rois», Rennes 1984, p. 86-87). Sur le nom de Powder, voir P. Quentel, «Notes corniques. I-le nom du «hundred» de Powder», dans *Zeitschrift für celtische philologie*, Baud 39, 1982, p. 194-200.

(34) La mention «de Albo monasterio» ne fait pas ici référence au château de «Blancmustier», que l'on situe à Whitchurch en Shropshire, et dont l'église est désignée en 1291 sous le nom d'«Album Monasterium» (J. Boussard, op. cit., p. 75, n.2). La famille Arundel est à distinguer du comté du même nom (cf. supra n. 30). Le village de Treloy avait été donné au début du XII<sup>e</sup> siècle par Lawrence, fils de Richard à Ralph, fils de Ranfred de Harundel, confirmant une précédente donation par William de Harundel au même Ranfred. J.-P. Yeatman, «The early genealogical history of the house of Arundel», Londres 1882, appendice, chartes du château de Wardow, n° 1. Selon le même auteur (op. cit., p. 214) l'épouse d'Olivier Arundel se nommait Margaret de Hochesham.

(35) Le nom fut relevé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par John Trevanion Purnelle Bettesworth; le château de Caerhays, reconstruit en 1808, fut vendu judiciairement en

Au point de vue successoral, «la majorité des familles bretonnes en Angleterre pratiquèrent la primogéniture»... mais «il y eut division entre les héritières, en l'absence d'héritiers mâles» (36). Le type de dévolution des biens de Ranulf Fitz John à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, semblerait donc indiquer que l'on a affaire à une famille d'origine bretonne. Si les Arundel descendaient d'un compagnon de Guillaume le Conquérant, on trouve un «Fitz Raulfe» sur une liste conservée au monastère de Saint-Martin-la-Bataille. On ne peut cependant affirmer qu'il s'agit de l'auteur des seigneurs de Caerhays, dont on a vu qu'ils portaient également le nom de Hochesham, d'origine anglo-normande (37).

Est-ce à dire que le nom même de Caerhays, inexistant en 1086, aurait été importé de Bretagne armoricaine en Cornouaille? En tous cas, alors que l'on dénombre au moins une vingtaine de toponymes semblables de ce côté-ci de la Manche, il n'en existe qu'un de l'autre côté. Si l'on retient cette hypothèse tout à fait vraisemblable, l'étude de l'étymologie de ce toponyme peut certainement aider à celle de son modèle armoricain.

### *Sur l'étymologie du Caerhays britannique*

L'étude du nom de la ville de Carhaix a déjà fait couler beaucoup d'encre, et les hypothèses sont multiples (38). Les différentes versions du roman de Tristan, et notamment celle de Gottfried de Strasbourg avec son

1852. A. L. Rowse, «The Byrons and the Trevanions», Londres 1978. Des Arundel de Caerhays sortit la branche de Trerice qui posséda de nombreuses terres en Cornouailles.

(36) M. Jones, op. cit., p. 89.

(37) A. Thierry, «Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands», nouv. éd., Paris sd, t. I annexes p. 535-538. «Hoches», de l'ancien français Osche, jardin fermé de haies (attesté au XII<sup>e</sup> siècle) et «Ham» (du rad. Ham à l'origine du français Hameau, Ham en anglo-saxon), village, bourg. «Hochesham» = village des (enclos de) haies (F. Godefroy, «Dictionnaire de l'ancienne langue française...», Paris 1888, éd. 1969, t. 5, p. 647. Osche semble entrer dans un autre toponyme d'Angleterre, le nom du château d'Okehampton en Devon, dont la forme primitive était Ochementon. Ce château à motte de type normand fut construit à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par Baudouin Fitz Gilbert de Brionys, et fut possédé après 1172 par la famille de Courtenay.

(38) F. Lot, «Le roi Hoël de Kerahès, Ohès le vieil barbé, les chemins d'Ahès et la ville de Carhaix», dans Romania, 1900, p. 380-402 et 604-610; P. Quentel, «Un nom des anciennes routes: Carhaix» dans Rev. int. d'onomastique, t. XVIII, 1966, p. 256-270. — Ch.-J. Guyonvarc'h, «Dictionnaire étymologique du Breton ancien, moyen et moderne; origine et histoire des mots», Rennes 1975, art. Ahès, n° 459, p. 280-281. — L. Fleuriot, «Les origines de la Bretagne» Paris 1980, p. 33. — P. Quentel, «Le Léon dans la perspective de l'émigration bretonne», dans Act. 107<sup>e</sup> congrès nat. Soc. sav., Brest 1982, phil. et hist. jusqu'en 1610, Paris CTHS, 1984, p. 137. — B. Tanguy, «Des cités et diocèses chez les Curiosolites et les Osismes», dans Bull. Soc. arch. Fin., t. CXIII, 1984, p. 102-103.

Il est étonnant de voir que P. Quentel, L. Fleuriot et B. Tanguy arrivent quasiment à la même conclusion: Carhaix = carrefour ou voie carrossable, mais par des voies totalement différentes. Ils s'accordent également sur l'origine latine, totale ou partielle,

prolongement cornouaillais, peuvent sans doute apporter quelques lumières sur ce délicat problème, en nous faisant exploiter de nouvelles sources. Ce serait certes le travail d'un spécialiste en toponymie, mais le recours aux données historiques est indispensable en ce domaine et a trop souvent fait défaut (39).

Le sieur Tonkin, dans un mémoire rédigé au XVIII<sup>e</sup> siècle et publié par D. Gilbert, déclarait que Caerhays venait de «Caer, Car», qui signifie maison forte, forteresse, et de «Hay, transformé en langue vulgaire en Hayes», qui a le sens d'enceinte, cour (a yard). Ce nom voulait donc dire «château entouré d'une basse-cour». D. Gilbert précise en 1838 que Hay a le sens de haie de noisetiers, coudraie, «comme sa situation le laissait penser autrefois». Ce détail ne peut probablement pas être retenu, le second terme ayant été traduit par «Haz», d'où la confusion avec l'anglais hazel (noisetier). On retrouve cependant la même signification dans les deux cas, Caer (Car, ou Cary) signifiant château, lieu fortifié, et Hay, haie ou enceinte (ce qui correspond au français «plessis»). Cette étymologie pourrait paraître légère si l'on ne trouvait, dans une rédaction du Domesday Book de 1286, les deux mentions accolées de «Crogith» (Cari-Crougi, nom primitif de Caerhays) et de «Caryheges» (40). On est en présence d'une glose anglo-cornique de notre Caerhays où le second terme est traduit par Heges (Hedges), c'est-à-dire Haies.

La transcription bretonne du nom devrait donner\* Car-Kae, que l'on retrouve, sous réserve de la valeur du K, dans le «Karke» de Gottfried de Strasbourg! De la même manière, les cartes marines et les pêcheurs locaux, nomment Corn Carhai, «Korn ar c'haé» (corne de la «barrière») (41). Il

---

du nom de Carhaix. Carofes citée par L. Fleuriot (op. cit.) ne semble avoir en fait aucun rapport avec Carahès. En effet, et malgré le développement de B. Tanguy inspiré par le «Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France» de Dauzat et Rostaing (Paris 1963, p. 150), comment expliquer que Caroth (mentionné en 833) ait donné Caro dans le Morbihan, tandis que Carofes (cité en 818) aurait donné Carahès dans le Finistère. Quadruvium (carrefour en latin) a donné régulièrement Carouges dans l'ouest de la France (Normandie et pays de Rennes), toponyme que P. Banéat traduit par «pâtis, terrain vague» («Le département d'Ille-et-Vilaine», Rennes 1929, t. IV, p. 50 et 146-147). F. Godefroy (op. cit., t. I, p. 789) lui donne le sens secondaire de «place, promenade autour d'un village». Si Carofes est indéniablement un dérivé de quadruvium, il n'a qu'une vague consonnance avec Carahès et doit être recherché beaucoup plus à l'est.

Quant aux tentatives en \*Car-ohès, elles peuvent trouver leur justification dans l'étymologie de Hochesham donnée plus haut (cf. n. 37).

(39) Les formes du nom de Caerhays ont été publiées par P. Quentel, «Un nom des anciennes routes...» op. cit. C'est de loin la meilleure partie de l'article. Les graphies Kaerhaes, Caerhaes, Carhaes (1767) prouvent d'elles-mêmes au profane qu'on a bien affaire au même mot.

(40) Richard Carew, «The Survey of Cornwall», éd. 1769, p. 46 v<sup>o</sup>.

(41) A. Guilcher, «Toponymie de la côte bretonne entre le Four et l'île Vierge» Ann. hydrographiques, Paris 1952. Corn-Carhai = ? Corne du «Chastel».

semble que la tradition locale ait toujours retenu ce sens, mises à part les légendes relatives aux routes d'Ahès qui ont par trop entaché le problème de Carhaix. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Moët de La Forte-Maison (42) rapportait l'opinion populaire sur le sens de l'expression «hent-ahès», dans laquelle le second terme serait dérivé de «Kaë, en construction c'haë ou simplement haë, quai, haie, fossé, élévation de terre autour des champs». «Étrange et insolite», cette étymologie avait le mérite de la primeur en Bretagne armoricaine. «En Bretagne, Kaë a toujours eu le sens général d'une levée de terre quelconque, et il s'applique à la fois au fossé comme à la levée de terre qui en sort». Grégoire de Rostrenen quant à lui donne à «Qaë» (pluriel en Léon: «ar c'haë») le sens de «haie, branches d'arbres entrelacées pour clore un endroit» (43), ce qui équivaut à l'étymologie britannique de Caer-hays dans laquelle Hay (ou Hayes), est davantage un mot anglo-normand que cornique (44).

La composition\* Car-c'haë n'est qu'une tentative de traduction bretonne d'un nom dont l'origine est en fait étrangère à la Bretagne. De Carhays, on a d'abord fait Carahès par attraction avec la légende d'Ahès ou d'Ohes, répandue en même temps que le toponyme par des voies littéraires ou traditionnelles (45). En fait, et l'étymologie de Ker le laisse supposer (46), Carhays et Carahes ne serait qu'une formation tautologi-

(42) J.-B. Ogée, «Dictionnaire historique et géographique de Bretagne» 2<sup>e</sup> éd. par A. Marteville et P. Varin, Rennes, 1843-1853, 2 vol. (art. Plouguer, t. II, p. 335).

(43) Grégoire de Rostrenen, «Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton...», Rennes 1732, p. 484.

(44) Littré, «Dictionnaire de la langue française», Paris 1874, t. II, p. 1970. Haie, du wallon Haie; bas-latin haia, haga, de l'ancien h.allem.haga, haie; en allem.hag; angl. hedge. Haias a donné en français La Haye, en breton Garz; Penhars au sud-ouest de Caerhays (Pennarth au XIII<sup>e</sup> siècle) signifie la tête de la haie; on relève plusieurs «Hay» tout autour de Caerhays, entre Bodmin et Truro. Gildas Bernier, «Un toponyme franc d'origine carolingienne en Bretagne: Haie», dans Rev. Centre rég. arch. Alet, 1984, p. 27-28.

(45) «Le roman d'Aquin ou la conquête de la Bretagne par le roy Charlemagne» publié par F. Joüon des Longrais, Nantes 1880. Ce poème, daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, a été l'une des causes de l'extension de la légende des chemins d'Ahès: il est significatif que le nom du seigneur Hoës se transforme en «Ohès» au moment où l'auteur place l'histoire de la «Groarc'h Ahès».

(46) G. Souillet, «Ker = Castra ou Quadra?», dans Annales de Bretagne, t. LX, 1953, p. 214-216. — O.-J. Padel, «Cornish...» op. cit. p. 50; Caer viendrait du bas-latin quadra, ou de cae, «hedge» (haie), un lieu que l'on a enclos. — P. Quentel «Le Léon...» op. cit. p. 137), supposait la parenté de Carhaix et de Carheil. La plus ancienne mention de ce toponyme en presque guérandaise remonte à la fin XIV<sup>e</sup> siècle; il est cependant contemporain du patronyme Carahès, ce qui n'explique pas la variante. Pourtant, si l'on accepte l'équivalence Caerhays-Karke, le Domesday Book cite en 1286 «Karkel de Trematon», sans doute «château de Trematon (situé à la limite sud-est de la Cornouaille), mention qui donnerait raison à P. Quentel sur ce point.

que britto-normande, apparue à l'époque de la domination des Plantagenêts en Bretagne, en Normandie et en Angleterre et donnant sous forme de glose les deux mots, breton et anglo-normand, désignant un type de lieu fortifié par une enceinte de haies vives. Ce phénomène se retrouve ailleurs dans le roman de Tristan, dans le nom même de Kaherdin (Caerdin), composé de deux toponymes d'origine celtique désignant «forteresse» (47). Ainsi rencontre-t-on, entre autres exemples, les Châteaudun de France, Castel-Dinan en Bretagne, Castle an Dinas en Cornouailles, Castel Dinan au Pays de Galles. Rappelons qu'au moins jusqu'en 1108, Carhaix s'appelait tout simplement «Castellum» (en breton «Caer»), le château. Ceci évoque naturellement le nom primitif de Locmariaquer, «Caer», qui a lui aussi été à l'origine d'une formation tautologique gallo-bretonne: le Plessis-Kaër, château situé sur la rive droite de la rivière d'Auray (48).

Pour revenir outre-Manche, il existe un autre nom à caractère tautologique qu'il est intéressant de mentionner: Carew Castle au Pays de Galles, dont le premier terme (Kerrow en Cornique) a le sens de «camp fortifié». Porté par l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, il a été par la suite celui d'une importante famille anglaise dont l'un des membres, l'humaniste Richard Carew, rédigea en 1602 «The survey of Cornwall», description de son pays natal qui fit passer son nom à la postérité. L'édition de 1769 comporte une dédicace en latin, qui lui donne le nom de \*Caraeus, c'est-à-dire et débarassé de son suffixe, «Carae(s)»; transcription étonnante pour l'époque, celle de la disparition du Cornique, mais qui révèle cependant la survivance du sens primitif de ce mot.

Carhaix n'aurait donc porté qu'un seul nom: de Vorgium (\*werk) à Castellum (Caer) puis Carahès (\*Caer-haies et par attraction Caer-Ahès). Il est significatif qu'en Cornouaille, où n'existe pas la légende d'Ahès, le nom ait conservé sa forme originelle en Caerhays.

### *Les autres «Carahès» de Bretagne armoricaine*

Si l'on dresse la carte des autres «Carahès» de Bretagne armoricaine, on s'aperçoit qu'ils se situent quasiment tous dans la zone bretonnante médiévale; sous deux formes voisines, ils se répartissent dans la zone

(47) Dunum est la forme latinisée du gaulois dunon, «castrum, enceinte, ville» dont on connaît plusieurs centaines d'exemplaires en suffixation dans tout le domaine du celtique continental, surtout gaulois... on peut rapprocher de ce mot le moyen irlandais dun, le gallois et le breton din, «forteresse» (C.-J. Guyonvarc'h, «La Gaule» dans M. Millon, N.-K. Chadwick, «Les royaumes celtiques», Paris 1974, p. 376).

(48) Le nom primitif de Locmariaquer est attesté de 854 à 1082; c'est après sa destruction au X<sup>e</sup> siècle que le château de Caer fut transporté au Plessis.



Carte des «Caer-Hays» de Bretagne armoricaine

mixte, en deçà de la limite extrême du Breton au IX<sup>e</sup> siècle. On peut en outre les classer en plusieurs catégories :

Il y a d'abord les cas douteux, qu'il convient de ne pas retenir à cause de l'incertitude qui plane sur leur forme ou leur ancienneté; ainsi Kerahays cité en Boquého (CdN) est en fait un Kerahuys ou Keravis, Kerreix en Plounérin (CdN) est Keris au XVIII<sup>e</sup> siècle et Kerrès en 1680, de même que Kerres en Pluvigner (Morbihan) est aussi orthographié Kerresse (49). A cette liste peut s'ajouter Keraise en Inguiniel (Morbihan).

Aucun doute en revanche pour une seconde catégorie de neuf toponymes de la zone bretonnante, en tête desquels on peut placer la ville de Carhaix et son homologue voisin Maël-Carhaix. Dans les Côtes-du-Nord, on trouve Coscaraës, écrit Cos Kerahès en 1536 (cf. supra). En Finistère, Karhaës-Vihan a déjà suscité plusieurs articles, non pas sur son nom, mais sur les vestiges du village médiéval fouillé depuis 1978 par

(49) En 1694 cependant, on relevait la présence d'un retranchement de pierre sur la «lann Kerrès» dépendant de la seigneurie du même nom, laquelle est possédée par J. de La Bourdonnaye, sr. de Keroset.

Michael Batt (50). Ce village daterait du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui confirme notre hypothèse sur l'apparition du nom; nous n'avons pu cependant retrouver trace de celui-ci dans les registres du Papier terrier de 1680 (51).

Dans le Morbihan, nous avons relevé cinq toponymes : Kerhais en Réguinty, seigneurie ou sieurie en 1668; Carais en Bréhan-Loudéac, que Rosenzweig cite depuis 1806 seulement; le pont Carahès, sur la Claie en Pleucadeuc, qui ne se situe pas sur un grand axe routier et doit probablement tenir son nom d'un toponyme voisin (52). Plus intéressants sont les deux suivants : Caraësic en Lanvénegen (cf. supra) est attesté depuis 1427, sous la forme Kerahessic; il s'agit d'un manoir possédé par la famille de Stanghingant, siège d'une petite seigneurie possédant notamment un moulin dans le bois de Kerscubit en Querrien, sur la rive droite du Naïc. Il passe vers 1536 aux Kerdrehal puis au début du XVII<sup>e</sup> siècle aux Guégant de Saint-Quijeu qui le conservent jusqu'en 1696. Il entre alors dans le patrimoine des Kervenozael puis des Plœuc au XVIII<sup>e</sup> siècle. La carte IGN mentionne aujourd'hui les deux lieux de Caraizic d'en haut et Caraizic d'en bas, voisins de plusieurs toponymes « militaires », le Cleuziou, le Cleustrou, le Quinquis (53).

Carahaix en Trédion relevait avant la Révolution de la paroisse d'Elven, siège de l'importante baronnie de Largoët, de laquelle relevaient notamment et dans la même paroisse les fiefs de Kerléau, Kerfili, Aguéneac et Trédion. Le plus vieux document qui cite « Carahès » ne date que de 1476: c'est un aveu rendu par Jean IV de Rieux et qui nomme « le manoir de Carahès situé au parc d'icelle forest de brohun anciennement cerné de douves et murs avecques ledit parc de brohun cerné de murs ainsi que se poursuit et les boays biens estangs et retenues d'eau estant audit

(50) Michael Batt, « Karhaes vihan, un village médiéval déserté », dans *Archéologie en Bretagne*, n° 19 (1978-79) p. 37-40; n° 20 (1979) p. 37-42; n° 24 (1979) p. 18-22. — René Sanquer, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », dans *Bull. Soc. arch. Fin.*, année 1978, p. 37-39; année 1979, p. 60-61; année 1980, p. 72-74. — Reconstitution en vue cavalière publiée dans Skol Vreizh, « Histoire de la Bretagne et des pays celtiques », Morlaix 1983, t. I, p. 189.

(51) AD. L.-A. B 1195; en 1678, Coatmocun dépendait de Saint-Guinec en Berrien et appartenait à R. Bothorel.

(52) En 1668, Jacques de Kerrel est sieur de Kerhais, mais ce dernier nom est écrit Keroues dans les registres paroissiaux de Réguinty. Rosenzweig, « Dictionnaire topographique du département du Morbihan... » Paris 1870, p. 35-36.

(53) AD. L.-A., B 1433, 1436 et 12874; R. de Laigue, « La noblesse bretonne au XV<sup>e</sup> siècle. Réformations... » dans *Bull. Soc. polym. Morbihan*, 1937, p. 78-81. Les cantons de Gourin et du Faouët sont particulièrement riches en fortifications médiévales (cf. Ministère de la Culture, Inventaire général... « Cantons Le Faouët et Gourin », Paris 1975, et bibl. y citée). — 1427, Kerahessic; 1440, Kerehezic; 1448, Kerahhezic; 1540, Kerahessicz; 1637, Caraësic; 1647, Kerraheisic; 1681, Cahrezic et Kerhaezic; 1700, Keraësic; 1731, Kerhaezit; 1738, Carahezic.

parc» (54). Cet «hébergement noble et vieux manoir» avait dû être construit par Jean III Ragueneil, lieutenant du Duc Jean V en Bretagne, qui avait épousé en 1415 Jeanne de Malestroit, héritière de Largouët. J. Gallet suppose qu'il s'agissait d'une bastille formant avec Trédion, le château d'Elven, la motte d'Elven et la forteresse de Loczon en Saint-Nolff un bloc de défense au service des Rieux, ce qui n'exclut nullement qu'elle ait remplacé une précédente fortification (55). En ruine dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Carahès passa rapidement «en tenure» et le village fut démembré en 1629, au moment où Largouët et Trédion allaient connaître de complexes et fréquents changements de propriétaires. Des Laval, héritiers des Rieux, le manoir passe aux d'Espina y de Beauchesne pendant 60 ans, avant de revenir en 1689 à Charles Fouquet, seigneur de Trédion et fils du surintendant malheureux, qui le transmet après lui aux Lantivy, lesquels le garderont jusqu'en 1803 (56).

La troisième catégorie de toponymes concerne les lieux situés dans des régions où est cité le patronyme Caraës (al. Karahès ou Kerahès) aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (57). Nul doute que, pour la quasi-totalité d'entre eux, il lui doivent d'exister : dans la presqu'île guérandaise, le «clos du Carhay» (Guérande) est tout proche de Bezaux où possède Jehan Carahès en 1425 ; l'île de Carahé (Assérac) est à rapprocher du «tènement Carahès» cité en 1411 ; le parc de la Crahérie (Saint-André-des-Eaux) s'appelait la Ville-Archer avant d'être possédé par Jehan Carahéix en 1541.

Dans le Finistère, à part Corn-Carhai en Portsall (cf. supra), Caraes (Ouessant) (57 bis) est le dernier moulin à vent de l'île, qui doit son nom à un

(54) A.D. L.-A., B 2351 et 2324. La transcription complète, à partir d'une copie du même aveu datée de 1481, a été donnée par Jean Gallet dans «La seigneurie bretonne, 1450-1680; l'exemple du Vannetais», Paris 1983, p. 605-608. Le nom du manoir est bien noté alors «Kerhaëix». Il faut rectifier ici une erreur de lecture commise par le vicomte du Halgouët dans «Archives des châteaux bretons, t. II. Inventaire des archives du château de Trédion, 1400-1830», Paris 1911, p. 109 et 121, qui a fait de Kerhais «le manoir de Kerhien», dans un document qu'il donne pour 1542 et qui est en fait de 1533.

(55) J. Gallet, op. cit., p. 107. Cette partie des Landes de Lanvaux est particulièrement riche en mégalithes. Cayot-Delandre «Le Morbihan, son histoire et ses monuments», Vannes 1847, p. 260) relevait en outre au milieu du bois de Hanvaux les ruines d'un ancien château d'époque médiévale, avec fossés de terre.

(56) Vte du Halgouët, op. cit. ; J. Gallet, op. cit. — 1476, Carahes ; 1481, Keraheix ; 1533, Kerhais ; 1653, Carahes ; 1689, Carahéix ; 1694, Carahes ; 1702 et 1742, Carahais ; 1723 et 1788, Carahé.

(57) Jean-François Caraës, «A propos de la chapelle du Crucifix au Croisic; Raoul Karahès, marchant maréant sur mer au XVI<sup>e</sup> siècle», dans Bull. Soc. arch. L.-A., t. 119, 1983, p. 78-96 ; «Notice historique sur la famille Caraës» dans le Lien, Centre généalogique du Finistère, n° 16, 1986, p. 13-15.

(57 bis) A.D. L.-A., B. 1046, «Terrouer de K/acran coz K/aes»; l'île d'Ouessant n'était pas vierge de mégalithes et de fortifications anciennes (P. du Chatellier, «Relevé

village voisin cité dès 1696; Querhais en Milizac, qui relevait du manoir de Coatez en 1678, Kerhais en Bohars, le parc Kerhez en Landunvez, cité au terroir du Cosquer en 1678, se situent dans une région où la famille Caraës est implantée depuis 1436, et où elle s'est développé presque exclusivement jusqu'en 1914; de même Kerhai en Quéméneven, paroisse où est cité Christophe Querahès en 1540, orthographié Kerast en 1680.

Une quatrième et dernière catégorie peut rassembler les toponymes de la zone mixte ou francophone, quelquefois ambigus ou difficiles à interpréter et à dater, et qui se subdivisent en plusieurs groupes :

— avec l'intersyllabique -i-, que l'on retrouve outre-Manche dans Caryhaies : La Cariais (Pipriac), La Carriaye ou Cariais (Carentoir) que N.-Y. Tonnerre identifie au Ran Carian du Cartulaire de Redon (58), Cariais (Merdrignac).

— avec la variante finale en -l- (59) : Carheil en Saint-Samson et Taden (I et V), Careil en Iffendic (I et V), Careil en Guérande (Carail au XV<sup>e</sup> siècle), Carheil en Plessé (L.-A) (60).

— formes voisines de Loire-Atlantique : La Carrais ou Carraie en Missillac; la Carais en Saint-Père-en-Retz, dans la vallée du Boivre, et devenue la Carrée du nord et la Carrée du sud; La Cariais en La Chapelle-Launay, gros village situé sur le sillon de Bretagne et relevant de l'abbaye de Blanche-Couronne : orthographié Carays dans un acte de 1315, devient Charrays dans une transcription du XV<sup>e</sup> siècle. Cette palatalisation du C devrait faire inclure dans la liste les Charais, Cherais, Charrée... que l'on relève en Ille-et-Vilaine (1 exemplaire) et en Loire-Atlantique (7 exemplaires); mais il y a lieu d'être particulièrement prudent, car ces graphies modernes peuvent cacher des Carrois, Carrée ou Charrie, qui n'ont rien à voir avec nos « Carahès », et dont certains seraient à rapprocher des Charrais et Charraix cités par Dauzat (61).

Cette longue énumération ne nous fournit pas beaucoup de points communs entre les lieux nommés « Carahès »; sinon que, pour un certain nombre d'entre eux, ils ont été lieux fortifiés à un moment de leur histoire,

---

des monuments des îles du littoral du Finistère de Beniguet à Ouessant», dans Bull.soc. arch.Fin., t.XXVIII, 1901, p. 292-295.

(58) N.-Y. Tonnerre, «Le pays de la Basse-Vilaine au haut Moyen Age», dans Mém.Soc.hist.arch.Bretagne, t. LXIII, 1986, p. 66.

(59) cf. supra, note 46.

(60) Abbé Guillotin de Corson, «Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne», Nantes, vers 1895, t. III, p. 44-52. — Careil, châellenie en Guérande, citée au début du XV<sup>e</sup> siècle, avec la liste de ses seigneurs depuis 1471. Carheil en Plessé, vicomté au XVII<sup>e</sup> siècle, appartenait en 1407 à une famille du même nom.

(61) Dauzat et Rostaing, op. cit. — Carrois : chaussée ou perrière; Carrée : gibet; Charrie : mesure,agraire.

ce qui tend à justifier notre hypothèse (62). Pour les autres, et c'est le cas dans Karhaes-vihan, le premier terme semble avoir le sens plus moderne de « lieu habité, village », plutôt que « fortification ». Cette signification est d'ailleurs signalée par A. Guilcher comme la plus fréquente au XII<sup>e</sup> siècle. Carahès aurait ainsi le même sens que le nom de Hochesham que portèrent les premiers seigneurs du Caerhays bretonique (63). Reste à savoir pourquoi Caer n'a pas évolué naturellement en Ker, puisque telle en aurait été la prononciation dès le XI<sup>e</sup> siècle ? La forme Kaer n'aurait été conservée que par tradition graphique. Il semble plutôt que l'on ait toujours prononcé Car : en presqu'île guérandaise, le patronyme est toujours écrit en Car- ou Kar- ; et si en Léon, les premières graphies sont en Ker- (que l'on aurait prononcé Kear), dès le XVII<sup>e</sup> siècle, elles évoluent en Car-, ce qui ne se constate pas dans l'évolution du mot Ker en Breton. Le premier terme du nom de Carahès apparaît donc comme une survivance des graphies en Caer, communes aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et qualifiant des exploitations rurales ; on peut supposer que tous les toponymes ou presque, authentiques parmi ceux que nous avons énumérés, datent de cette époque et signifient « domaine rural entouré de haies ». Si le sens primitif de Caer, fortification, a pu demeurer néanmoins dans quelques cas en Bretagne, il a par contre prévalu en Cornouaille, puisqu'au XI<sup>e</sup> siècle, il subsistait encore comme tel.

Ainsi, l'étude du roman de Tristan, en nous transportant de l'autre côté de la Manche, aura permis d'apporter une nouvelle hypothèse au problème de Carhaix. M. Jones nous mettait « en garde contre le désir de limiter nos recherches à nos frontières nationales ou provinciales » ; si les deux côtés de la Manche ont partagé leur histoire, s'ils ont produit un chef-d'œuvre de littérature comme le roman de Tristan et Iseut, c'est bien la preuve que, loin d'être une frontière, la mer a été de tous temps un lien entre les peuples celtiques.

Jean-François CARAËS

(62) On ne peut retenir comme dénominateur commun entre les différents « Carahès » ni leur site (en altitude ou dans un vallon, au bord d'un cours d'eau ou sur une lande), ni la nature de leur sous-sol (communication de M. Lulzac, du BRGM à Nantes), ni leur occupation à l'époque préhistorique ou protohistorique.

(63) André Guilcher, « Le mot « Ker », dans *Mém. Soc. hist. arch. Bretagne*, t. XXVI, 1946, p. 35-48.